

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 avril 2014

Point II.2 bis
Questions financières : présentation et vote du Plafond d'Emplois au BR1 2014

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- VU le code de l'Education,
 - VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,



APPROUVE, le vote du Plafond d'emplois : 21 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de prendre part au vote

A. Le plafond d'emplois global :

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'Université de voter le plafond d'emplois global à hauteur de 2 914 ETP afin d'être en conformité avec la notification reçue, qui précise notamment que l'Université de Bourgogne sera dotée, à compter de la rentrée 2014, de 8 emplois dits Fioraso.

Dijon, le 15 avril 2014

Le Président de l'Université

Alain BONNIN

PJ : Documents relatifs au BR1 2014